

CNML – Séance plénière du 26 janvier 2010

Intervention de M. Bernard Perrut président du Conseil national des missions locales

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs, les Présidents et chers collègues,
Monsieur le Directeur Général de Pôle Emploi,
Monsieur le Délégué Général à l'Emploi et à la Formation Professionnelle,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, chaque année à la même époque, nous organisons notre assemblée plénière afin de faire un bilan de l'action de notre Conseil et de tracer quelques perspectives pour l'année 2010. Je voudrais vous remercier d'être venus nombreux aujourd'hui et vous remercier pour votre assiduité lors des différentes réunions qui se sont tenues tout au long de l'année 2009.

Je voudrais remercier chaleureusement les présidents, les animateurs régionaux, les directrices, les directeurs et leurs équipes pour le travail quotidien qu'ils effectuent sur tout le territoire national, afin d'accompagner les jeunes souvent les plus en difficulté dans leurs parcours d'insertion et qui sont en attente d'un geste de générosité ou d'un signe fort qui leur permettra de sortir la tête de l'eau.

Remerciements aussi de l'aide qu'ils apportent régulièrement au travers de leurs connaissances au CNML dans les différents groupes de travail.

Je tiens également à remercier les différentes administrations partenaires pour l'aide technique qu'elles nous apportent et je voudrais leur dire combien nous les apprécions, car sans leur professionnalisme, rien ne serait possible.

Enfin je souhaite remercier amicalement notre ministre Laurent Wauquiez, pour l'écoute toujours très attentive, le soutien efficace et la pugnacité dont il fait preuve afin d'aider le mieux possible l'action des missions locales en général et de notre Conseil en particulier. Un grand merci aussi à sa conseillère Gabrielle Hoppé toujours disponible, professionnelle, pragmatique et à la recherche de solutions qui nous permettent ensemble d'avancer.

Après ces remerciements amplement mérités, j'ai le plaisir de vous présenter pour la première année de mon mandat, le bilan du secrétariat général de notre conseil, qui permet d'avoir une vision synthétique des actions menées sur l'année 2009, ainsi que les perspectives pour l'année 2010.

Mais avant cela, j'aimerais vous dire combien je suis très satisfait d'avoir accepté à la demande du Premier ministre François Fillon et de Laurent Wauquiez notre secrétaire d'Etat à l'emploi d'être président du Conseil national des missions Locales.

En effet, je pense qu'il est important pour un parlementaire et élu local de participer à cette noble cause qui consiste à accompagner la jeunesse afin qu'elle trouve des solutions à ses problèmes.

J'essaie notamment à l'Assemblée Nationale, d'être un représentant et un porte-parole efficace d'un réseau, qui accueille chaque année plus d'un million de jeunes et qui est aujourd'hui, organisé, reconnu, efficace et fort de ces 483 missions locales dans lesquelles travaillent près de 11 000 salariés.

Je dois dire avec une grande satisfaction, que les missions locales n'ont jamais été autant citées au Parlement.

De plus, le gouvernement a étendu les pouvoirs d'agir des missions locales, en leur donnant, la possibilité de prescrire un certain nombre de contrats aidés, ce qui représente une marque de confiance supplémentaire.

Enfin, elles ont été positionnées par le Président de la République comme le pivot de l'accompagnement des jeunes notamment dans son plan « agir pour la jeunesse ».

Alors, à côté de cette nouvelle reconnaissance, notre conseil à travers son secrétariat général, a souhaité montrer qu'il ne restait pas inactif pour apporter sa pierre à l'édifice.

Cette confiance que l'on nous accorde, nous oblige à répondre présents pour animer, aider et dynamiser le réseau des missions locales, afin que les objectifs qui lui sont assignés soient atteints. C'est ce que nous avons fait pour cette année 2009.

Si vous me le permettez, je commencerai par le groupe de travail « relation avec les acteurs du monde économique » présidé par Dominique Estrosi-Sassone que je remercie pour son implication.

Cette année 2009 a été dans la continuité des autres années. Notre Conseil a poursuivi le développement de ses relations avec de nouveaux partenaires du monde économique tels que : l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, la branche professionnelle des services de l'automobile, les hypermarchés Carrefour, la Marine Nationale et Mediapost.

Nous avons aussi, renouvelé un certain nombre d'accords signés en 2006, avec des grands opérateurs économiques notamment, lors d'une réunion à l'Assemblée Nationale avec Laurent Wauquiez au mois de juin dernier.

Nous avons également participé au train pour l'emploi. Les missions locales proches des gares, où le train s'arrêtait, ont préparé et positionné près de 2000 jeunes sur un rendez-vous avec un recruteur.

Enfin, nous avons participé activement à plusieurs comités de pilotage, rencontres, tables rondes ou réunions. Je citerai notamment :

La participation au comité de pilotage des métiers de la croissance verte installé par Valérie Létard. C'est un véritable plan de mobilisation des territoires et des filières en terme d'emploi basé sur le Grenelle de l'environnement.

La participation à Carcassonne au séminaire « Interentreprises » organisé par l'association régionale du Languedoc-Roussillon et au Sénat, à la table ronde organisée par les Entreprises générales du bâtiment.

La participation à deux réunions importantes organisées par Laurent Wauquiez pour la mobilisation des acteurs de l'emploi en faveur des jeunes,

Enfin, avec le cabinet de Laurent Wauquiez, le secrétariat général a participé aux travaux « Agir pour la jeunesse ».

J'ai personnellement lancé un appel aux maires de France pour l'emploi des jeunes, notamment pour que chacun d'entre eux, puisse créer, au moins un emploi dans le cadre des contrats aidés voulus par l'Etat. Cela ferait 36.000 jeunes qui seraient accompagnés, formés et guidés vers un emploi.

Pour les perspectives 2010, nous allons continuer à développer les accords nationaux dont prochainement, la Police Nationale et la branche des industries alimentaires. Je rappelle la méthode que nous mettons en place.

En lien avec les animations régionales, il s'agit de : déployer les accords sur l'ensemble du territoire, construire une offre de service nationale en direction des entreprises qui pourra servir de référentiel pour l'ensemble des missions locales, réaliser une action de communication nationale sur cette offre de service et élaborer un guide des initiatives pour faciliter l'accès des jeunes dans l'emploi. Dominique Estrosi-Sassone vous fera tout à l'heure un bilan plus complet.

Je voudrais passer maintenant au groupe de travail « santé » animé par le CNML et présidé par Martine Gillon que je remercie. Il regroupe des représentants des missions locales et les partenaires institutionnels de la santé : la direction générale de la santé (DGS), la direction générale de l'action sociale (DGAS), la mutualité sociale agricole (MSA), la CNAM, le CETAF.

Ce groupe a continué le travail sur l'étude sur la santé mentale des jeunes en insertion avec l'analyse des données recueillies en 2008 auprès de 1350 jeunes et la préparation d'un nouveau questionnaire.

Les résultats de l'étude ont été présentés dans le cadre de la commission de concertation jeunesse qui a été très intéressée. En effet, aucune autre étude récente de cette ampleur ne s'était intéressée au public des jeunes en insertion.

En 2010, le haut commissariat à la jeunesse soutiendra la suite de cette étude qui va investiguer plus profondément les thématiques « violences, dépression et suicide » dont les premiers résultats de 2009 sont assez alarmants. Vous les avez dans le dossier qui vous a été remis.

Par ailleurs en 2010 le CNML, la CNAM et le CETAF vont établir une convention de partenariat afin d'améliorer l'accès des jeunes au bilan de santé gratuit que les centres d'examen de santé des CPAM organisent.

En même temps, il s'agit d'améliorer les partenariats avec les CPAM avec l'objectif que pas un jeune en insertion ne se retrouve sans couverture sociale comme c'est encore trop souvent le cas.

Un autre groupe de travail, celui du logement présidé par Jean-Claude Bonnefon que je remercie, a fait un très gros travail qualitatif. En effet, il est passé de l'analyse et des constats à une action ambitieuse dans le cadre des expérimentations sociales du haut commissariat à la Jeunesse. Il s'agissait de mettre en oeuvre une des propositions principales faites en 2008 : faire travailler ensemble sur 7 territoires les 4 principaux réseaux du logement des jeunes avec les missions locales (UNCLLAJ, UNHAJ, FAPIL et la Fédération des PACT) pour mettre en place des plate-formes multipartenariales pour le logement des jeunes.

Pour l'année 2010, l'expérimentation doit permettre d'essaimer les bonnes pratiques, à la fois, de synergie d'acteurs et de recherche de solutions de logement autonome innovantes sur l'ensemble du territoire.

Autre groupe, celui concernant la mobilité des jeunes. 2009 a été riche de propositions et de solutions qui ont été mises en oeuvre : le permis à un euro avec caution prévue dans le cadre du micro-crédit, les aides financières individuelles, les bourses pour le permis mises en place par le haut commissariat à la jeunesse avec l'entreprise Total, ainsi que le développement des auto-écoles sociales.

Pour 2010, au-delà de ces aides, le CNML souhaite plutôt réfléchir aux moyens de multiplier et pérenniser des plates-formes de mobilité. Véritables ensembliers, elles permettent aussi bien de préparer le permis que de louer à très bas prix un véhicule, de trouver tous les renseignements pour mieux utiliser les transports en commun, mettre en place du co-voiturage ou du transport à la demande plus en phase avec les préconisations du Grenelle de l'environnement.

Toujours pour 2010, pour l'autonomie financière des jeunes, suite aux décisions du plan "Avenir pour la jeunesse" une bourse d'autonomie de 250 euros par mois pendant 2 ans va être expérimentée pour 8000 jeunes. Les missions locales seront les porteurs de cette expérimentation.

Le groupe de travail du CNML va rechercher les 50 missions locales volontaires tout en travaillant avec les représentants du réseau (UNML et ANDML), le haut commissaire à la jeunesse et l'Agence de services de paiement pour que Parcours 3 soit le support technique de cette expérimentation.

Je continue mon propos, pour vous parler du groupe de travail qui concerne les systèmes d'informations qu'à bien voulu présider mon collègue Franck Riester que je remercie vivement.

Le début de l'année a été très impacté par les conséquences imprévues de la migration de Parcours 3, de décembre 2008, qui a demandé un fort accompagnement du réseau durant le 1^{er} trimestre 2009. Une nouvelle version de Parcours 3 a été mise en ligne le 11 janvier dernier.

On notera particulièrement les nombreuses sollicitations relatives à la place des systèmes d'informations, dans des chantiers comme, les expérimentations sociales, la lutte contre le

décrochage scolaire, la démarche évaluation, et l'accord cadre de partenariat renforcé avec Pôle emploi.

Enfin, nous nous féliciterons de l'émergence d'un dispositif de formation ambitieux en e.learning, fruit d'un partenariat étroit entre l'Etat et la branche professionnelle, sur l'application principale des missions locales, Parcours 3.

Pour l'année 2010, nous nous consacrerons particulièrement à 4 chantiers :

Une refonte complète d'ICARE.

La réorganisation des instances de suivi et de pilotage des systèmes d'informations nous amènera à renforcer la fiabilité des données issues de nos entrepôts régionaux et national.

Des sources plus nombreuses et plus pointues sur l'activité du réseau et sur l'observation des publics accueillis seront aussi constituées. Les systèmes d'informations devront aussi s'adapter aux engagements pris dans le cadre de l'accord cadre de partenariat renforcé avec Pôle emploi.

Enfin, les travaux susceptibles d'être facilitateurs dans le cadre des plates-formes de lutte contre le décrochage devront être mis en œuvre pour déboucher à terme à un processus d'interconnexion avec les systèmes d'information des autres acteurs concernés.

Autre groupe de travail, très important, la relation entre les missions locales et Pôle emploi. Ce groupe est présidé par notre efficace vice-président Gérard Willmann que je veux remercier et féliciter pour sa pugnacité, ses talents de négociateur et sa disponibilité.

En effet, comme vous le savez, depuis 2001, l'ANPE et le CNML mobilisent leurs réseaux au service de l'accompagnement personnalisé des jeunes demandeurs d'emploi. Pour les années 2006 à 2008, un accord-cadre de partenariat renforcé a élargi cette collaboration.

Dans le contexte créé par la fusion entre l'ANPE et l'Unédic, le bureau du CNML du 11 juin 2008 a décidé de proroger cet accord-cadre d'un an jusqu'au 31-12-2009.

En 2009, le comité de pilotage national rassemblant les trois signataires de l'accord-cadre de partenariat renforcé, ainsi que les acteurs du réseau des missions locales, Union nationale des missions locales (UNML), Association nationale des directeurs (ANDML) et Association professionnelle des animateurs régionaux (APAR), s'est constitué en groupe de travail chargé de négocier un nouveau cadre contractuel. Ce groupe de travail s'est réuni très régulièrement au cours du second semestre 2009 pour accompagner le processus de négociation, en lien notamment avec les acteurs territoriaux à l'appui du programme national d'animation du CNML.

Cela a abouti à la validation d'un nouvel accord-cadre par le bureau du CNML du 24 novembre 2009 et à la validation du conseil d'administration de Pôle emploi le 18 décembre. Sept réunions se sont tenues. Le secrétariat permanent de cette instance a été assuré par le secrétariat général du CNML.

Ces travaux se sont appuyés sur les 30 propositions remises à Laurent Wauquiez, lors de l'installation du CNML le 9 mars dernier et sur l'évaluation de l'accord-cadre 2006-2008.

Ce nouvel accord qui va être signé aujourd'hui, par Laurent Wauquiez, Christian Charpy et moi-même, marque une nouvelle étape dans les relations entre Pôle emploi et le réseau des missions locales. C'est un accord politique qui nous donne les moyens de relever ensemble le défi de l'insertion professionnelle des jeunes.

Un cadre d'intervention est proposé. Il est adapté à tous les échelons du territoire (local, régional et national). C'est un accord boîte à outils comportant des annexes techniques et nous travaillons à un kit de déploiement pour accompagner les négociateurs des futures conventions régionales et locales.

C'est une véritable démarche de progrès qui durant 5 ans, permettra de déployer un partenariat renforcé entre le réseau de Pôle emploi et celui des missions locales.

On peut affirmer que Pôle emploi s'engage avec les missions locales dans un partenariat sans équivoque et sans équivalent dans ses autres conventions, que l'Etat affiche une volonté d'y prendre toute sa part et que le CNML est mobilisé sur le déploiement de l'accord avec ses partenaires.

Parmi les conditions nouvelles, le volet financier prévoira désormais 34,5 millions d'euros au lieu de 22 millions d'euros et le déploiement de personnel affecté par Pôle emploi correspondra à 325 équivalent temps plein. Je crois savoir, qu'avec cette revalorisation importante de la cotraitance, on a les moyens de la moderniser.

Toutes les conditions sont donc réunies pour réussir le déploiement de l'accord de partenariat renforcé entre Pôle emploi, l'Etat et le CNML.

J'en appelle à tous les présidents de missions locales et des associations régionales pour qu'ils trouvent dans les négociations qu'ils vont engager avec leurs partenaires des réponses très concrètes aux problématiques des jeunes sur l'accès aux services et aux offres d'emploi.

Un autre groupe de travail qui est très important afin de pouvoir observer ce qui se fait dans certains pays européens sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes conformément à la demande du ministre, je veux parler du groupe Europe international présidé par notre ami André Montané qui fait un excellent travail.

Il détaillera lui-même toute l'action de ce groupe tout à l'heure et démontrera qu'il faut que l'on puisse mettre en place une veille pour connaître toutes les innovations qui voient le jour dans les pays européens. Il est important de voir comment nos amis européens luttent contre ce fléau qu'est le chômage des jeunes.

Depuis la rentrée 2009, avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission, le CNML, a pu mettre en place un groupe de travail sur les thématiques éducation/orientation/formation, notamment sur le suivi du plan de lutte contre le décrochage pour les missions locales, la formation professionnelle et les dispositifs de deuxième chance.

L'année 2009 a été marquée par la mise en place d'un partenariat beaucoup plus soutenu avec l'éducation nationale, autour des questions soulevées par le Grenelle de l'insertion pour une meilleure prise en charge des jeunes sortant sans diplôme ni qualification du système scolaire.

Ainsi, dès janvier, des réunions au CNML ont permis de faire le point sur les bonnes pratiques de partenariat entre les deux réseaux, en particulier sur la question des échanges de données entre les systèmes d'informations.

Des contacts réguliers ont été aussi noués avec les écoles de la deuxième chance, les centres de l'Epide et la défense nationale pour les journées d'appel pour la préparation de la défense.

Je remercie Malika Dati, et mon collègue Jean-Patrick Gille qui ont bien voulu accepter de présider les groupes de travail éducation et formation.

Un dernier groupe de travail, je sais attendu par le ministre, présidé par Agathe Cahierre, il s'agit de la démarche d'évaluation des missions locales.

2009 a vu la poursuite de la démarche mise en place et 2010 verra l'entrée dans la 3^e phase. Cette démarche, je le rappelle a commencé à la fin de l'année 2008 et a fait suite aux réflexions engagées dès 2004 et encouragée par la lettre de mission de Christine Lagarde en janvier 2008.

Aujourd'hui, la phase d'expérimentation du référentiel d'évaluation est terminée. Elle a mobilisé l'ensemble des personnels et des élus des missions locales de la région Languedoc-Roussillon et 5 autres missions locales volontaires.

Merci à mon collègue Jean-Paul Dupré, député-maire de Limoux, président de l'association régionale de Languedoc-Roussillon, excusé aujourd'hui. Il a été le premier à se porter volontaire pour que sa région participe aux expérimentations, ainsi que les 5 missions locales qui se sont jointes au processus dont la mienne. En tant que président de la mission locale et Président du CNML, je me devais de montrer l'exemple.

La phase d'évaluation sera menée, dans chaque mission locale, en métropole comme en outre-mer. Je fais confiance pour cela à l'implication des personnels des missions locales et de leurs élus. C'est un travail essentiel pour un réseau comme le nôtre et une façon de reconnaître le travail accompli chaque jour par les missions locales, au service de l'emploi et de l'accompagnement des jeunes. Pour ce dossier, un nouveau chargé de mission vient d'arriver au secrétariat général.

Je profite aussi de ce bilan pour vous annoncer la création d'un groupe de travail qui va s'occuper des jeunes ruraux en insertion.

En effet, on parle toujours des jeunes en ZUS alors que ceux qui sont en zone rurale rencontrent des problèmes souvent identiques, voire plus importants. Je remercie Gilles Drevet, président de l'association régionale de Lorraine d'avoir accepté d'en prendre la présidence.

Enfin je terminerai sur la communication tellement importante de nos jours, qu'elle soit interne ou externe pour l'action des missions locales et j'y attache une attention toute particulière.

Nous ne disposons pas d'un budget spécifique pour notre communication. C'est pourquoi une partie de nos actions est réalisée en interne par le chargé de communication. Le reste s'inscrit dans une coopération du secrétariat général avec les services de Bercy.

La communication interne à destination des missions locales, des élus et de nombreux partenaires, utilise le support de notre site Internet consulté chaque mois par 20 000 visiteurs, les deux premiers sites à l'origine de ces visites sont ceux de Google et de Pôle emploi.

En 2010, la refonte de notre site Internet permettra de le rendre plus attrayant, plus interactif et plus accessible pour tous les visiteurs, selon les nouvelles normes de l'Etat. L'annuaire des missions locales, outil de référence pour tous les sites publics, permettra à chaque jeune de trouver quelle est la mission locale compétente sur sa commune.

« Le Communiqué du CNML » est envoyé régulièrement par voie électronique pour informer de l'actualité du CNML ainsi que des missions locales et relayer l'information du gouvernement et de nos partenaires. Il est expédié à l'ensemble des parlementaires et à de nombreux collaborateurs au sein du gouvernement, des ministères, des institutions et des collectivités (plus de 1500 destinataires).

Cette forme de communication est très importante pour faire reconnaître l'action des missions locales auprès des décideurs.

J'ai demandé au secrétariat général du CNML de réaliser une enquête de notoriété auprès des parlementaires : 87% d'entre eux déclarent connaître les services de la mission locale de leur circonscription et 74% pensent que la mission locale est indispensable ou très utile. Cependant dans les propositions d'amélioration, viennent en tête, la nécessité de développer la relation avec les entreprises et de faire connaître d'avantage la mission locale.

Le CNML a aussi participé, comme les années précédentes à des événements organisés par le ministère de l'économie, comme les journées européennes du patrimoine et le salon des maires et des collectivités locales.

Enfin, plusieurs documents ont été édités afin de promouvoir l'offre de service des missions locales pour l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

Pour l'année 2010, Le Conseil national des missions locales propose d'organiser au mois de juin 2010, la 10^e rencontre nationale des missions locales afin de rassembler : élus locaux, techniciens de l'emploi, jeunes des missions locales, grandes entreprises et organisations partenaires du réseau, en présence du secrétaire d'Etat Laurent Wauquiez.

Au total, l'événement pourrait réunir 1000 participants.

Une manifestation d'ampleur associant le monde économique et celui des intermédiaires de l'emploi des jeunes serait une première pour le ministère de l'emploi (la dernière rencontre remonte à 2005 pour le démarrage du CIVIS et la signature du Protocole 2005 associant l'Etat et les collectivités).

Cet événement doit permettre de valoriser : les réussites dans la mise en œuvre du plan en faveur des jeunes du président de la République, l'implication de grandes entreprises partenaires dans l'insertion professionnelle des jeunes, les savoirs-faire des missions locales en matière d'accompagnement vers l'emploi et de partenariat avec les autres acteurs locaux de l'insertion professionnelle des jeunes.

A cette occasion, un nouveau Protocole 2010 devra être signé. Ce pacte quinquennal qui engage l'Etat et les collectivités (AMF, ADF, ARF) doit être renouvelé et actualisé en fonction des nouvelles politiques publiques de l'emploi des jeunes et de l'évolution du contexte d'intervention des missions locales.

Pour conclure, comme vous pouvez le voir, le CNML et son secrétariat général ne sont pas restés inactifs en cette année 2009. J'ai voulu retracer les principaux faits marquants et les quelques perspectives d'avenir pour notre Conseil.

Dans ce contexte peu favorable, je souhaite que nous unissions tous nos forces, afin d'être encore plus actif, plus innovant pour trouver des réponses adaptées aux nombreux problèmes que nos jeunes rencontrent pour s'insérer dans l'emploi.

L'objectif prioritaire reste l'emploi, car c'est bien de cela qu'il s'agit. C'est la priorité des priorités.

Nous devons être plus que jamais mobilisés pour répondre aux attentes de tous les jeunes que menace l'exclusion et la marginalisation. Car chaque jeune qui sort de la précarité nous rapproche de notre objectif commun.

Les jeunes ont besoin d'autonomie, de responsabilisation, de cette confiance, qu'apporte un emploi et qui permet un avenir.

Cet avenir que garantit à tous, notre principe républicain d'égalité des chances.

Je vous remercie.